



COVID-19 & Protocole BNPP

RÉGION RHÔNE ALPES AUVERGNE

06 NOVEMBRE 2020

BNP PARIBAS

VOS REPRESENTANTS



CEDRIC
GRENIER

06 67 92 25 69



ALEXANDRA
GROLEAS

06 68 49 63 91



LAETITIA
GUICHARD

06 98 37 44 95



ALEXANDRE
BERTHELOT

06 98 37 54 31



CAROLINE
MELON

06 60 19 88 86



ISABELLE
VION

06 62 84 53 89



JEAN PIERRE
FEUTRY



MAGALI
FRAILLON



OLIVIER PIERSON



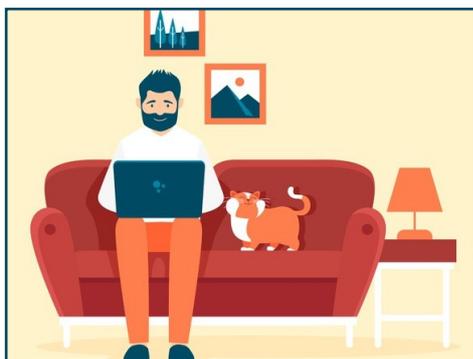
JULIE LEQUEUX

LA CFDT AGIT

Vous trouverez [ici la lettre ouverte](#) adressée à la Direction Générale.

Le nouveau protocole a été « imposé » hier aux organisations syndicales et on peut vous dire qu'il reste encore du travail...

Si on ne peut que se satisfaire du souhait de l'Entreprise de protéger les personnes vulnérables (ou les salariés vivant avec des personnes vulnérables), la **CFDT dénonce l'absence délibérée de l'entreprise de traiter avec précision le sujet du télétravail.**



Le protocole gouvernemental est pourtant clair « **le télétravail devient la règle** », et pour les activités ne permettant pas de faire du télétravail « **un lissage des horaires de départ et d'arrivée doit être systématiquement proposé** ». Pourtant BNP Paribas refuse d'appliquer ces directives et propose un protocole flow, laissant place à de nombreuses interprétations.

Alors que vous sacrifiez votre vie sociale, vos vacances, alors que le gouvernement sacrifie l'économie des petits commerces, des restaurants, des professions dites « culturelles », BNP Paribas refuse de sacrifier sa routine commerciale en comptant essentiellement sur l'application des gestes barrières pour s'assurer de la sécurité et la santé de ses salariés. **Pourtant, la mise en place de ce deuxième confinement a prouvé que ces gestes NE SONT PAS SUFFISANTS !**

On le sait, **pour BNPP le télétravail n'est pas du vrai travail** (cf. la prime Macron refusée aux salariés ayant été en télétravail pendant le premier confinement, [un acte fortement dénoncé par la CFDT](#)).

BNPP ne doit se soustraire à sa responsabilité sociétale, sociale et citoyenne. Chacun, chacune, salarié(e), dirigeant(e) mais avant tout citoyen(ne) doit faire tout son possible pour lutter contre le COVID en limitant les interactions sociales.



La CFDT demande à la Direction que le protocole gouvernemental soit respecté et que les salariés puissent bénéficier du 100 % télétravail s'ils le désirent !

L'entreprise persiste et préfère traiter chaque salarié, chaque agence, chaque immeuble comme des cas particuliers pour limiter l'utilisation du télétravail.

Vous avez plus que jamais besoin du soutien de vos représentants CFDT. Faites nous remonter vos difficultés, problématiques personnelles ou professionnelles, vos craintes (notamment si vous ne trouvez pas de solution via vos GI ou managers).

N'hésitez pas à utiliser les canaux que vous préférez pour nous joindre (téléphone, skype pour demander à être rappelé, e-mail...). En cas d'urgence, nous avons la possibilité d'organiser des visites programmées sur site.

Mesures sanitaires obligent, nous ne pouvons venir vous voir aussi fréquemment qu'avant.



Plus que jamais : NE RESTEZ PAS SEUL ! C'est notre rôle donc N'HESITEZ PAS !

CE QU'IL FAUT SAVOIR ...



CELINE
WLASSOW
CHARRIER



NICOLAS
TARDY



PATRICIA
PANO



SONIA
GUIGO

MOBILITÉ

Ces dernières ne sont pas figées et l'accueil des stagiaires continue dans le strict respect des gestes barrières.

LES RENFORTS

Dans l'attente de la détermination d'un secteur d'intervention précis pour chacun, les renforts continuent à venir vous aider dans vos agences.

CONGÉS

Suite à la demande vos élus CFDT, vous avez la possibilité d'annuler vos congés (avec accord de votre manager) si et seulement si vous comptez les reporter d'ici le 31 décembre (interdit donc de les épargner ou reporter pour l'an prochain)

LES TYPOLOGIES D'AGENCES

les Territoires sont toujours sur le sujet afin de définir la typologie de chaque agence ... (ça ne fait qu'une semaine que le confinement a été annoncé après tout...)

ACCÈS SDO HORS LES MURS

Pour ceux n'ayant pas d'accès de la SDO hors les murs, les nouvelles demandes d'habilitation sont en cours et une lettre d'engagement devra alors être signée.

Les lettres d'engagement signées lors du précédent confinement sont encore valables. Vous recevrez un mail de rappel. **Attention respectez bien vos horaires de travail habituel, des contrôles peuvent avoir lieu.**

Vos élus CFDT ont demandé :

- Une sortie anticipée afin de tenir compte des heures de travail effectuées durant la pause méridienne. La Direction à ce jour semble sourde à cet argument...
- Que le nom de leur référent Covid19 soit communiqué auprès de chaque salarié.
- De revoir les règles de MOTIV pour neutraliser l'impact du confinement.
- D'ouvrir le télétravail au plus grand nombre, d'organiser le split team et de lisser les heures d'arrivées et départs des salariés pour éviter de prendre les transports en commun durant les heures de pointe.

SUITE A NOTRE COURRIER ENVOYÉ HIER À LA DIRECTION...

BDDF va mettre en place le travail à distance dans certaines agences de grande taille (supérieure ou égale à 7 ETP)

Une rotation des équipes avec un jour de travail à distance par semaine sera proposée, dès lors que l'effectif présent est suffisant pour assurer la continuité de service client. Le travail à distance s'appliquerait de façon équilibrée sur les jours de la semaine, à l'exclusion du samedi.

RESPECTEZ LES GESTES BARRIÈRES POUR VOUS ET VOS PROCHES

La direction n'exclut pas de recourir aux sanctions en cas de non respect sur le lieu de travail...

INFO DERNIERE MINUTE

